

TROPHÉES DE L'INVESTISSEMENT
LOCAL DU CALVADOS

UAMC

Remise des Prix



Union Amicale des Maires du Calvados

À Caen, le 27 septembre 2021

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Nous allons maintenant procéder à la remise des trophées de l'investissement avec la Région Normandie, bien sûr, et la Fédération régionale des travaux publics.

Je vois les trophées en train d'arriver. Il s'agit, par strate de population, de célébrer des réalisations exemplaires sur le Département. Je vois arriver le Président, le Directeur général.

Monsieur le Président, je vous souhaite la bienvenue.

Monsieur Régis BINET, Président de la F RTP

Merci.

Je vais juste prononcer un petit mot d'introduction avant cette remise des trophées.

Monsieur le Préfet,

Mesdames, Messieurs les députés et sénateurs,

Mesdames, Messieurs les élus,

Voilà quatre ans que l'Union Amicale des Maires du Calvados et son très dynamique Président, cher Olivier, a décidé de construire avec nous les trophées de l'investissement local dans le Calvados.

L'idée est simple, l'objectif également : mettre en avant des idées, des initiatives locales prises par les élus.

Cette année, de ce point de vue, rien de nouveau. Nous savons à quel point il est difficile de sortir des projets : cela peut être financièrement compliqué (mais ça ne l'est pas toujours), cela peut être techniquement complexe, cela peut être difficilement accepté par les usagers et/ou les riverains ou par une minorité d'entre eux, cela peut être compliqué administrativement parlant, et vous conviendrez avec moi que ça l'est souvent.

Les entreprises de travaux publics, dont trois quarts de l'activité est réalisée pour vous et avec vous, ont cette conscience et partagent ces pesanteurs. En dépit de tous ces vents contraires, les maires et présidents d'intercommunalités que vous êtes continuent d'investir et d'entretenir le patrimoine collectif que sont les infrastructures et les réseaux en particulier.

Cette année encore, vous allez le mesurer dans quelques instants. Dans un contexte encore compliqué, cette fois sanitaire, des communes ont pris des initiatives et réalisé des aménagements qui méritent d'être reconnus. Dès lors, même si c'est la quatrième fois que nous remettons ces trophées et que, peut-être, nous nous habituons, cette année, les lauréats méritent particulièrement votre attention.

Si je regarde notre activité, qui ne se porte pas si mal en dépit d'une vraie pression sur les matières premières, je mesure le fait que nombre d'entre vous sont encore motivés. Au nom de la profession, je vous en remercie. Derrière ces investissements, derrière ces aménagements, ce sont des emplois. Notre secteur n'a pas d'autres solutions de rechange que vous. Aussi, à ce moment de la crise, je veux croire que nous en soyons à la sortie ou presque, du moins je l'espère. Le bilan est que, cahin-caha, malgré des à-coups, des stop and go, nous avons préservé nos entreprises et nos emplois, ce qui représente environ 5000 salariés dans le département du Calvados. Au passage, je veux saluer les mesures économiques courageuses prises dans l'urgence par l'État et qui ont permis de conserver ces capacités et ces emplois. Elles ont incontestablement permis de passer le cap le plus difficile. Il nous appartient désormais de revenir à un fonctionnement, une économie la plus normale possible.

Je n'en dirai pas davantage. **Les Trophées de l'investissement local sont le moment de mettre en avant des initiatives que vous avez portées et que nous avons voulu saluer. En espérant encore de nombreuses initiatives comme celles-ci sur le territoire du Calvados l'an prochain.**

Merci de votre écoute.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Merci beaucoup. Nous allons voir apparaître les communes de moins de mille habitants pour commencer, avec Blangy-le-Château.

Monsieur Régis BINET, Président de la FRTP

Je confirme, Blangy-le-Château ! Une opération de sécurisation.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Avec son nouveau maire, Dorian. Nous avons vu des aménagements qui ont été réalisés.

Monsieur Dorian COGE, Maire de Blangy-le-Château

L'aménagement porte sur l'éclairage public du sentier des écoliers, c'est-à-dire celui reliant l'école au gymnase et jusqu'au nouveau lotissement qui a été construit. Auparavant, il n'existait pas d'éclairage public sur ce sentier. Or, nous savons que l'hiver, en Normandie, la nuit tombe rapidement. Il s'agissait d'une demande récurrente des habitants, même pendant la campagne des élections municipales, et nous avons voulu y répondre dès la première année.

Je vous remercie.

Monsieur Régis BINET, Président de la F RTP

Ensuite, pour les communes de moins de 2000 habitants, nous avons Langrune-sur-Mer, avec l'aménagement d'un carrefour par la création d'un giratoire et d'une voie douce.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Voilà le maire de Langrune. Allez, Jean-Luc, viens-là. Bravo pour ta belle commune ! Nous allons avoir quelques images également. Les drones ont encore sévi ! Vous remarquerez que cela va plus vite que dans la réalité !

Monsieur Jean-Luc GINGOUAIN, Maire de Langrune-sur-Mer

Nous sommes là sur un giratoire, sur un carrefour très dangereux. Aussi avons-nous réglé un certain nombre de problématiques de sécurité routière, en essayant de prendre en compte également le réseau de pistes cyclables. Nous avons également procédé à un renforcement de l'éclairage public, avec des passages protégés innovants : le SDEC nous a aidés sur ce sujet par des passages protégés avec des LED qui traversent la voirie. C'était un projet de 200 000 euros, avec un soutien financier du Calvados, de la communauté de communes Cœur de Nacre, auquel j'associe les entreprises, le bureau d'études et mon équipe municipale.

Merci à tous !

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Bravo, Jean-Luc !

Monsieur Régis BINET, Président de la F RTP

Pour les communes de 2000 à moins de 5000 habitants, deux communes sont lauréates car elles n'ont pas pu être départagés. Je cite en premier lieu la commune de Luc-sur-Mer, pour la renaturation, requalification de la piste cyclable et des aménagements paysagers.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Philippe arrive.

Monsieur Philippe CHANU, Maire de Luc-sur-Mer

Il s'agit d'une ancienne voie ferrée qui reliait Caen à Courseulles jusque dans années 50, et qui était devenue un lieu de décharge. Vous voyez ici l'arrière de cette ancienne décharge. Nous avons donc traité ce lieu en renaturation, en créant un théâtre de verdure où nous accueillons l'été des représentations. Nous avons mené essentiellement un travail sur l'éco-pâturage dans le cadre de cette renaturation. Ce projet s'inscrit également dans le volet de la mobilité. Le Président a évoqué précédemment la voie maritime allant de Honfleur à Isigny : c'est l'une des dents du peigne qui va relier la vélo-maritime, et qui est une vraie liaison au sein de notre intercommunalité entre Douvres et la mer, notamment. Le budget

était de 760 000 euros. Merci au Conseil départemental, à Michel FRICOUT pour toute son aide, et aux agents du Département qui ont soutenu ce projet, car vous nous avez beaucoup aidés, vous nous avez soutenus à hauteur de 315 000 euros. Je remercie également l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui nous a bien aidés.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Bravo à ton équipe, bravo à vous.

Monsieur Régis BINET, Président de la F RTP

À égalité avec la commune de Luc-sur-Mer, Saint-Martin-de-Fontenay, pour l'aménagement et la sécurisation aux abords du collège Guy de Maupassant. Bravo Martine !

Madame Martine PIERSIELA, Maire de Saint-Martin-de-Fontenay

Je suis venue avec Florence et Dominique. Vous remarquerez que je suis ainsi bien encadrée. J'ai été agréablement surprise, quand j'ai allumé mon ordinateur vendredi après-midi, de découvrir que mon dossier avait été retenu. Je l'avais fait sans conviction puisque les travaux ne sont pas finis. Je veux partager ce trophée avec Monsieur le Président du Conseil départemental, car c'est un dossier sur lequel nous travaillions depuis très longtemps. Un peu découragée, j'avais envoyé un courrier en février 2019. Vous avez porté beaucoup d'intérêt à ma demande, vous avez pris la mesure de la dangerosité de la situation, sachant que cela devenait inaccessible autour du collège. À présent, nous allons avoir un bel aménagement, et surtout, nous répondons ainsi à une attente des parents, depuis très longtemps, mais également à une attente des enseignants du collège et de tous les administrés.

Les travaux ne sont pas encore terminés, mais je crois que vous avez vu les photos des abords du collège avant le commencement de ceux-ci. C'était un peu sportif de trouver à se garer, et difficile pour les enfants de circuler. Grâce aux travaux d'aménagement, nous aurons cinq dépose-minute, un parking supplémentaire pour les enseignants, ainsi qu'une piste cyclable et piétonne. Il manque encore les barrières et quelques massifs. De l'autre côté de la route, où nous mènerons également à bien un projet communautaire, quatre mètres de piste cyclable seront aménagés par la suite. C'est un beau projet, je vous remercie, je remercie le Conseil départemental qui est un partenaire incontournable et qui nous a bien soutenus. Je voudrais également remercier tous vos techniciens, vos proches collaborateurs qui nous ont soutenus tout le long de ces mois de travail. J'adresse un petit clin d'œil à Monsieur RAULINE, qui nous a apporté toute son expérience et qui nous a soumis des propositions comme la deuxième sortie, le parking supplémentaire, et beaucoup d'autres idées qui, une fois réalisées, seront très agréables pour nous tous.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Bravo, bravo.

Monsieur Régis BINET, Président de la F RTP

Pour terminer, le prix spécial du jury, cette année, est attribué à la commune de Gonnevill-sur-Mer, pour la création d'un arboretum en centre-bourg.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Venez ! Ce n'est pas le maire mais c'est un conseiller communautaire, donc je le connais bien. Bravo pour cette réalisation. Peut-être allez-vous pouvoir nous en dire quelques mots ? Je tiens le trophée pendant que vous nous expliquez de quoi il retourne.

Monsieur le Conseiller communautaire de la CdC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge

Merci, bonjour à tous. Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur le maire, qui n'a pu se déplacer en raison de contraintes professionnelles. Je suis venu avec mon collègue, Lucien, parce que ce projet a débuté lors d'un ancien mandat. Cela a été une affaire humaine et un beau projet. Parfois, certains projets demeurent un peu figés dans la pierre. Or, il s'agit en l'occurrence d'un projet végétal : ce sont des chênes qui ont été plantés, mais aussi un rucher qui a été installé, et des pommiers, si bien que cette concrétisation en fait un projet qui vit. Ce sont des cartes postales qui, au fil de l'année, changent en permanence. C'est aussi un projet qui va grandir car, ces chênes centenaires, je ne vais pas les voir, mais mes petits-enfants, eux, les verront. Je laisse à présent la parole à mon collègue qui va vous en dire un peu plus.

Monsieur Lucien CHAUVIN

Le site se situe entre l'église et la mairie, et juste en face, dans le périmètre de protection du manoir d'Angerville, classé monument historique. On traverse la route et le manoir est juste de l'autre côté. C'était deux hectares, il fallait faire quelque chose de ce terrain qui appartenait à la commune. Nous y avons travaillé pas à pas : nous avons créé une commission spécialisée que nous avons pilotée, et nous avons travaillé avec Thierry LEVERRIER, qui était l'architecte. Nous avons vraiment vécu des années très intéressantes, humaines, sur le plan du travail et sur le plan des échanges. Monsieur LEVERRIER est un architecte qui s'est montré très à l'écoute ; il comprenait ce que nous lui disions et il savait vraiment retranscrire ce que nous envisagions. Au sein de la commission, nous avons d'abord envisagé de créer des îlots, et Monsieur LEVERRIER nous a tout de suite soumis une proposition, que nous voyons actuellement sur la partie centrale. Il a tout de suite proposé des chênes. Nous avons donc actuellement 28 chênes, de variétés européennes, qui vont grandir. C'est surtout l'arboretum, je crois, qui est primé aujourd'hui. Sa réalisation représente un coût global, comprenant les études et les travaux, de 96 000 euros. C'est une entreprise du Calvados, Saint Martin Paysage, qui a réalisé les travaux. Ensuite, pour le mobilier et la signalétique, ce sont des agences de Lisieux qui ont travaillé. Le Département a contribué au financement de ce projet au titre des APR.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Pour ceux qui pensaient que les travaux publics consistent uniquement à dérouler du bitume ou étaler du béton, vous voyez que cela peut également consister à planter des chênes centenaires, et même installer une ruche ! Cela ouvre des horizons ! Bravo, en tout cas, à Gonneville-sur-Mer. Venez pour une petite photo.

Monsieur Régis BINET, Président de la F RTP

Merci encore, Olivier, de nous permettre de remettre ces trophées.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Merci beaucoup. Mes chers amis, merci pour votre présence.

